

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD

17EME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

La vocation à la sainteté

Vous pouvez inscrire en lettres d'or et même en lettres de sang - et d'abord la mémoriser - cette exhortation de saint Paul dans la Lettre aux Ephésiens : « marchez dignement dans la vocation à laquelle vous avez été appelés. » Et, quelques versets plus loin, saint Paul précise de quelle vocation il s'agit : « vous avez été appelés dans une seule espérance de la vocation. »

Alors, quelle est cette vocation à laquelle nous avons été appelés ? Saint Pierre, qui n'était pas moins théologien que saint Paul, dans sa première Lettre, nous dit que « Dieu nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. » Notre vocation, c'est l'admirable lumière de Dieu ! Par vocation, on entend, bien entendu, la volonté de Dieu, le plan de Dieu sur chacun d'entre nous et sur nous tous. Il y a à ce sujet peu de risques de se tromper puisque dans la première Lettre aux Thessaloniens, saint Paul nous dit que la volonté de Dieu c'est notre sanctification. Il y a donc ce que le concile Vatican II appelle « la vocation universelle à la sainteté. » Dans l'Eglise, il n'y a pas de sainteté catégorielle. La sainteté n'est pas réservée à une classe de personnes que seraient les prêtres, les religieux ou les religieuses, supposés être des professionnels de la sainteté. Saint Matthieu nous rapporte cette parole du Seigneur, qui s'adresse à tous : « soyez parfaits comme votre père céleste est parfait. » Cet appel universel à la sainteté correspond à notre vocation baptismale profonde. Nous pouvons tous nous demander, si depuis notre baptême, nous n'avons pas finalement oublié, amnésiques que nous sommes, que nous sommes appelés à être des saints. Parmi tous nos projets de vie, parmi tous nos plans de carrière, parmi les objectifs que nous nous assignons, quelle place accordons-nous à la sainteté ?

Mais finalement qu'est-ce qu'être saint ? Je dirais qu'être saint, c'est, par amour de Dieu, correspondre au dessein fondamental de Dieu en accomplissant sa

volonté pour que progressivement ce soit la Seigneur qui agisse en nous et qui vive en nous. La meilleure définition de la sainteté est encore celle de saint Paul : « ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » La sainteté est liée à notre devoir d'état, de parent, d'enfant, d'époux, d'épouse, notre statut professionnel, notre place dans la société. La sainteté passe par l'exercice du devoir d'état. La sainteté se trouve aussi dans la fidélité aux petites choses. Il n'y a pas de sainteté mythique, abstraite. Elle se réalise concrètement dans les petites choses, dans les circonstances de la vie. Et la sainteté s'ingénie, parce qu'elle est ingénieuse comme la charité, à convertir l'obstacle de notre faiblesse rédhibitoire en moyen pour nous fonder en Dieu.

« Marchez dignement dans la vocation à laquelle vous avez été appelés. » Marchez dignement c'est-à-dire ayez un comportement moral, ayez un agir conforme à votre condition d'enfant de Dieu qui a renoncé à Satan, à ses œuvres et à ses séductions et qui avez choisi Dieu. Que votre oui initial à Dieu soit un soit oui permanent, que votre non initial à Satan soit un non permanent. Par la grâce du baptême, nous avons, comme dit encore saint Pierre, été rendus participants de la nature divine c'est-à-dire qu'un être nouveau a été greffé en nous et sur nous. Marchez ! Marchez ! Ne vous laissez pas trainer ! Marchez, il en va d'un dynamisme surnaturel ! Grâce à cet être nouveau reçu avec la grâce baptismale, nous sommes rendus capables d'un agir nouveau c'est-à-dire d'agir en enfants de Dieu. La sainteté fait partie des virtualités du baptême comme le fruit fait partie des virtualités de la semence. Retrouvons, enfin, la seule ambition qui soit à la hauteur de notre vocation : la sainteté. Amen.

27 09 2020

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement.

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@croix-glorieuse.org